



Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni le Jeudi 20 février 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents : 17

Jean-Pierre	ANDRE
Marie-Claude	ANSANAY ALEX
Yves	BRECHE
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Naïma	KIROUANI
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés : 4

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Irène CHAPUY	Ayant donné pouvoir à Elisabeth REY
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce les Soisies La Bâtie, La Gietta, Marthod, Mercury, Montaillor, Monthieu, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherin, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésot, Tournon, Tourns-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Objet : Personnes âgées - Résidence autonomie des 4 Vallées à Albertville – Convention de refacturation de l'abonnement et consommations de chauffage et de production d'eau chaude entre la Ville d'Albertville et le CIAS Arlysère – Avenant n°2

Rapporteur : François GAUDIN

La Résidence autonomie des 4 Vallées à Albertville a été transférée au CIAS Arlysère au 1^{er} janvier 2019.

Ces locaux sont alimentés directement en chauffage et production d'eau chaude par le réseau de chaleur urbain de la Ville d'Albertville, une sous-station étant commune avec celle de la Maison des associations.

La police d'abonnement étant établie au nom de la Ville d'Albertville, par délibération du 17 décembre 2020, modifiée par délibération du 20 juin 2024 via un avenant n°1, le Conseil d'administration actait de la refacturation de l'abonnement et des consommations de chauffage et de production d'eau chaude de la Résidence autonomie des 4 Vallées entre la Ville d'Albertville et le CIAS Arlysère.

La refacturation est effectuée directement au budget annexe « Résidence autonomie Arlysère ». Ainsi, il convient de remplacer dans la convention initiale et son avenant n°1, les mentions « CIAS Arlysère » par « Résidence autonomie Arlysère », via la rédaction d'un avenant n°2 joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve l'avenant n°2 à la convention de refacturation de l'abonnement et des consommations de chauffage et de production d'eau chaude de la Résidence autonomie des 4 Vallées par la Ville d'Albertville au CIAS Arlysère selon les modalités indiquées ci-dessus ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'avenant n°2 et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

